



Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 29 AVRIL 2025 À 18 H 30 AU 331 RUE DU COUVENT,
MANIWAKI (QUÉBEC), J9E 1H5

PRÉSENCES :

Madame Nadine Carpentier, directrice générale par intérim
Madame Katherine Fiset, présidente intérimaire
Monsieur Richard Leblanc, administrateur
Madame Julie Carle, administratrice
Madame Catherine Letendre, administratrice
Madame Lisa Danis, administratrice
Monsieur Philippe Laramée, administrateur
Monsieur Guillaume Bernier, administrateur
Madame Sabrina Turcotte, administratrice
Madame Julie Martin, administratrice
Madame Joëlle Laroche, administratrice

ABSENCES MOTIVÉES :

Madame Sabrina Devlin, présidente
Madame Valérie Bouffard, vice-présidente

Secrétaire d'assemblée : monsieur Louis-Philippe Larivière, directeur général adjoint par
intérim et secrétaire général

1. **Vérification du quorum et ouverture de la rencontre**

La directrice générale par intérim, madame Nadine Carpentier, salue les
administrateurs présents à la rencontre.

Elle constate que le quorum est respecté et la rencontre débute à 18h37.

CSSHBO-039-2024-25

2. **Nomination de la présidence de l'assemblée du 29 avril 2025**

CONSIDÉRANT l'article 158 de la Loi sur l'instruction publique qui indique qu'en
cas d'absence ou d'empêchement du président et du vice-
président, le conseil d'administration désigne pour exercer les
fonctions et pouvoirs du président un membre siégeant à titre
de parent d'un élève ou, si tous les membres siégeant à ce titre
sont absents ou empêchés ou que tous les postes de cette
catégorie sont vacants, tout autre de ses membres;

CONSIDÉRANT l'absence motivée à la présente séance de la présidente,
madame Sabrina Devlin;

CONSIDÉRANT l'absence motivée à la présente séance de la vice-présidente,
madame Valérie Bouffard;

IL EST PROPOSÉ par madame Catherine Letendre ET **APPUYÉ** par monsieur
Philippe Laramée;

DE DÉSIGNER madame Katherine Fiset pour exercer les fonctions
et pouvoirs de présidente pour la séance ordinaire du 29 avril
2025.

CSSHBO-040-2024-25

3. **Adoption de l'ordre du jour de la séance du 29 avril 2025**

CONSIDÉRANT que le quorum est atteint;

CONSIDÉRANT l'ajout du point « Amendement au calendrier scolaire 2025-
2026;

IL EST PROPOSÉ par madame Catherine Letendre ET **APPUYÉ** par madame
Sabrina Turcotte d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Vérification du quorum et ouverture de la rencontre

Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

2. Nomination de la présidence de l'assemblée du 29 avril 2025
3. Adoption de l'ordre du jour de la séance du 29 avril 2025
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 25 mars 2025
5. Affaires découlant du procès-verbal du 25 mars 2025
6. Parole au public
7. Rapport de la présidente
8. Rapport de la direction générale
9. Compte-rendu de la rencontre du comité de gouvernance et d'éthique
10. Structure administrative 2025-2026
11. Amendement au calendrier scolaire 2025-2026
12. Calendrier des jours chômés, payés
13. Aménagement de salles de toilettes adaptées et travaux connexes à l'Académie Sacré-Cœur de Maniwaki (EHDA-029A) et à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau à Maniwaki (EHDA-067A)
14. Mise à niveau des laboratoires – second affichage – à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau à Maniwaki (MDB-067V)
15. Comité de parents
16. Date, heure et lieu de la prochaine séance
17. Clôture de la séance
18. Huis clos

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CSSHBO-041-2024-25

4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 25 mars 2025
CONSIDÉRANT qu'une copie du procès-verbal de la dernière rencontre a été remise par le secrétaire général aux membres présents au conseil d'administration au moins six heures avant la présente séance;
CONSIDÉRANT les modifications au point 18 du procès-verbal pour que soit lu au long « conseil » comme étant le conseil général de la fédération des comités de parents du Québec;
IL EST PROPOSÉ par madame Julie Carle ET **APPUYÉ** par monsieur Philippe Laramée de dispenser le secrétaire général de faire la lecture du procès-verbal et d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 25 mars 2025 tel que lu.
5. Affaires découlant du procès-verbal du 25 mars 2025

Le secrétaire général mentionne que la présentation du projet éducatif qui devait avoir lieu aujourd'hui est reportée à une séance ultérieure. Il indique également qu'un amendement à la résolution concernant les calendriers scolaires sera présenté lors de la présente séance.



Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

6. Parole au public

Aucune personne ne participe à la parole du public.

7. Rapport de la présidente

La présidente indique n'avoir aucun rapport à transmettre.

8. Rapport de la direction générale

La directrice générale, madame Nadine Carpentier débute son rapport en informant les administrateurs des représentations qu'elle a effectuées pour le Centre de services scolaire, elle parle notamment de ses participations aux tables de développement social, à l'assemblée générale annuelle de l'Union réciproque d'assurance scolaire du Québec et au 5 à 7 du Centre de formation en entreprise et récupération (CFER) de la Vallée de la Gatineau qui fêtait ses 15 ans.

Elle informe les membres de la signature d'un protocole d'entente avec l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) pour assurer la formation de futurs enseignants.

La directrice générale avise les membres des discussions entourant une possible formation offerte par le CÉGEP de l'Outaouais pour la qualification d'infirmière et d'infirmier arrivant au Canada. Cette formation aurait lieu dans les locaux de la formation professionnelle à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau. À long terme, le CÉGEP pourrait peut-être offrir un DEC en sciences infirmières à Maniwaki. La Municipalité régionale de comté de la Vallée-de-la-Gatineau participe également aux pourparlers.

Madame Carpentier informe qu'elle a participé à une rencontre sur la mutualisation de la taxe scolaire en Outaouais. Elle précise en quoi consiste cette mutualisation et, pour donner suite à des questions des administrateurs, elle précise qu'il est trop tôt pour affirmer s'il y avait des coupures à prévoir si nous mutualisons ce service.

(Lisa Danis prend son siège à 18h46)

Madame Carpentier explique ce qu'impliquera la sanction de la *Loi visant notamment à renforcer la laïcité dans le réseau de l'éducation et modifiant diverses dispositions législatives* (projet de loi 94).

9. Compte-rendu de la rencontre du comité de gouvernance et d'éthique

La présidente du comité de gouvernance et d'éthique, madame Catherine Letendre, présente le compte-rendu de la dernière rencontre du comité. La dernière rencontre du comité aura permis de bonifier le cahier des nouveaux administrateurs et de travailler sur le règlement relatif à la délégation des fonctions et des pouvoirs. Le secrétaire général et directeur général adjoint par intérim, monsieur Louis-Philippe Larivière, ajoute qu'il travaille présentement à la création d'un tableau comparatif des changements à prévoir à ce règlement.

Madame Letendre termine en mentionnant qu'un retour sur le sondage aux membres du conseil d'administration sera fait pendant le huis clos de fin de rencontre.

CSSHBO-042-2024-25

10. Structure administrative 2025-2026

La directrice générale présente les changements prévus à la structure administrative. Elle fait part aux administrateurs des retours faits par les associations.



Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

L'administrateur monsieur Richard Leblanc, demande s'il ne serait pas mieux d'attendre avant de modifier la structure administrative. Monsieur Leblanc questionne également le partage des tâches à la direction générale.

Pour répondre aux questions de monsieur Leblanc, la directrice générale indique que les changements effectués sont nécessaires et vise à soutenir tous les services de l'organisation. Elle mentionne que la prochaine direction générale pourra toutefois modifier la structure si elle désire faire d'autres changements. En ce qui concerne le partage des tâches, elle indique que la supervision des gestionnaires est une tâche et que cette tâche sera connue et diffusé pour tous à l'arrivée de la prochaine équipe de gestion.

CONSIDÉRANT le plan stratégique et les actions prioritaires du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais;

CONSIDÉRANT les consultations réalisées auprès des instances concernées;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Philippe Laramée ET **APPUYÉ** par madame Catherine Letendre d'adopter la structure administrative des gestionnaires pour l'année scolaire 2025-2026 telle que proposée par la directrice générale, madame Nadine Carpentier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CSSHBO-043-2024-25 11. Amendement au calendrier scolaire 2025-2026

CONSIDÉRANT la résolution CSSHBO-032-2024-25 qui adopte le calendrier scolaire en y incluant une journée d'école le 22 décembre 2025;

CONSIDÉRANT l'article 8-4.02.01 de l'Entente locale intervenue entre La Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais et Le Syndicat du personnel de l'enseignement des Hautes-Rivières (FSE-CSQ) qui prévoit que si le vingt-deux (22) décembre est un lundi, le dernier jour travaillé sera le vendredi dix-neuf (19) décembre;

IL EST PROPOSÉ par madame Catherine Letendre ET **APPUYÉ** par madame Joëlle Laroche :

D'ABROGER la résolution CSSHBO-032-2024-25;

D'ADOPTER les modifications au calendrier scolaire pour que soit prévu que le dernier jour travaillé sera le vendredi dix-neuf (19) décembre 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CSSHBO-044-2024-25 12. Calendrier des jours chômés, payés

CONSIDÉRANT nos obligations quant à l'adoption du calendrier de travail et des jours chômés et payés du personnel de soutien, professionnel et cadre;

IL EST PROPOSÉ par madame Lisa Danis ET **APPUYÉ** par monsieur Richard Leblanc d'accepter le calendrier des jours chômés et payés 2025-2026 prévoyant 20 jours chômés et payés répartis comme suit :



Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

- 1er juillet 2025 ;
- 1er septembre 2025 ;
- 13 octobre 2025 ;
- 22, 23, 24, 25, 26, 29, 30 et 31 décembre 2025 ;
- 1, 2 et janvier 2026 ;
- 4, 5, et 6, mars 2026 ;
- 3 et 6 avril 2026 ;
- 18 mai 2026 ;
- 24 juin 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CSSHBO-045-2024-25

13. Aménagement de salles de toilettes adaptées et travaux connexes à l'Académie Sacré-Cœur de Maniwaki (EHDA029A) et à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau Maniwaki (EHDA067B)

À la suite d'une question de madame Joëlle Laroche, le secrétaire général et responsable de l'application des règles contractuelles rappelle les processus de contrôle interne qui sont mis en place au Centre de services scolaire pour assurer un contrôle des dépenses supplémentaires dans le cadre des contrats de construction. Il précise les autorisations à obtenir et les suivis à réaliser pour l'autorisation de dépenses supplémentaires non prévues dans le cadre du contrat.

CONSIDÉRANT les allocations reçues du ministère dans le cadre de la mesure 50850 « Accessibilité des bâtiments pour les personnes handicapées » pour les années financières 2021-2022 et 2022-2023 ;

CONSIDÉRANT que le Centre de services scolaire a procédé à un appel d'offres public le 6 mars 2025 et que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 10 avril 2025 à 15 h ;

CONSIDÉRANT la recommandation de monsieur Robert Ledoux, architecte, pour RLA Inc. de retenir la proposition du plus bas soumissionnaire conforme ;

NOM	Montant (excluant les taxes)
DEFRAAN inc.	536 422,00 \$
LES ENTREPRISES MA-MI inc.	565 450,00 \$

CONSIDÉRANT la recommandation de monsieur Charles Pétrin, directeur du Service des ressources matérielles, d'accepter la soumission reçue du plus bas soumissionnaire conforme ;

IL EST PROPOSÉ par madame Julie Carle ET APPUYÉ par madame Catherine Letendre :

D'AUTORISER madame Nadine Carpentier d'attribuer et de signer ledit contrat avec le plus bas soumissionnaire soit Defran inc. au montant de cinq cent trente-six mille quatre cent vingt-deux dollars (536 422,00 \$) excluant les taxes.



Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

CSSHBO-046-2024-25

14. Mise à niveau des classes laboratoires – second affichage - à la Cité étudiante de
la Haute-Gatineau à Maniwaki MDB-067V

CONSIDÉRANT les allocations reçues du ministère dans le cadre de la
mesure 50621 « Maintien des bâtiments » et de la
mesure 50622 « Résorption du déficit de maintien » pour
l'année financière 2022-2023 ;

CONSIDÉRANT que le Centre de services scolaire a procédé à un appel
d'offres public le 4 avril 2025 et que l'ouverture des
soumissions a eu lieu le 28 avril 2025 à 14 h ;

CONSIDÉRANT les allocations reçues du ministère dans le cadre de la
mesure 50621 « Maintien des bâtiments » et de la
mesure 50622 « Résorption du déficit de maintien » pour
l'année financière 2022-2023 ;

NOM	Montant (excluant les taxes)
Constructions Gilles Paquette	1 378 814,45 \$
Piché Construction	1 425 228,93 \$
Defran inc.	1 484 422,00 \$
Les entreprises Ma-Mi inc.	1 542 600,00 \$

CONSIDÉRANT la recommandation de monsieur Charles Pétrin, directeur du
Service des ressources matérielles, d'accepter la soumission
reçue du plus bas soumissionnaire conforme ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Philippe Laramée ET **APPUYÉ** par madame
Sabrina Turcotte :

D'AUTORISER madame Nadine Carpentier d'attribuer et de
signer ledit contrat avec le plus bas soumissionnaire soit
Constructions Gilles Paquette au montant d'un million trois
cent soixante-dix mille huit cent quatorze dollars quarante-
cinq sous (1 378 814.45 \$) excluant les taxes.

15. Comité de parents

Madame Katherine Fiset présente les personnes nommées par le Comité de parents
du Centre de services scolaire pour la reconnaissance de bronze de l'engagement
parental. Mesdames Tina Hoffman, Sabrina Turcotte, Anne Marie Crytes et
monsieur Guillaume Bernier obtiennent la reconnaissance d'engagement parental
de bronze tandis que madame Katherine Fiset est nommée pour la reconnaissance
d'engagement parental d'argent.

16. Date, heure et lieu de la prochaine séance

La présidente informe les administrateurs que la prochaine rencontre du conseil
d'administration aura lieu le 27 mai 2025 au 250 chemin de la Chute à Mansfield-
et-Pontefract à compter de 18h30.



Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

17. Clôture de la séance

L'ordre du jour ayant été épuisé, il est proposé par Joëlle Laroche de clore la présente
séance à 19h22.

18. Huis clos

Les administrateurs se munissent d'un huis clos en fin de rencontre.



Katherine Fiset
Administratrice



Louis-Philippe Larivière
Secrétaire général